

APPEL A POSTER

En complément des interventions présentées durant ces journées, nous souhaitons enrichir les conférences par une présentation d'expériences ou de travaux d'équipes, sous forme de poster.

L'objectif de cet appel est de montrer le dynamisme des équipes et réunir la plus grande diversité de réflexions.

Vous avez mis en place des réponses nouvelles et créatives, nous vous proposons de venir les partager, avec plusieurs centaines d'aides-soignants venus de toute la France et de pays francophones !

9 posters seront sélectionnés, affichés et soumis au vote de tous les participants.

Le trophée du poster plébiscité sera remis pendant cette édition 2022



Vous souhaitez répondre à « L'appel à poster »

Téléchargez le dossier de participation sur notre site :

www.trilogie-sante.com

DROITS D'INSCRIPTION

Ces prix comprennent la participation aux deux journées de formation, les pauses café, le livret des communications (déjeuner libre)

- Par personne : **490 € HT**
- Plus de 6 personnes : **435 € HT**
(Inscriptions faites simultanément par le même établissement payeur)

• **Elève AS et IDE : 150 € HT**

(-26 ans, certificat de scolarité obligatoire)

- **Adhérent MNH**, par personne : **440 € HT**
- **Adhérent MNH**, plus de 6 personnes : **390 € HT**
(Inscriptions faites simultanément par le même établissement payeur)

Les tarifs « Adhérent MNH » seront appliqués uniquement sur les nouvelles inscriptions enregistrées à partir du 7 mars 2022

NOUVEAU LIEU

CENTRE DE CONGRES LE BEFFROI

2 Place Emile Cresp
92120 MONTRouGE
www.beffroidemontrouge.com

En métro : Ligne 4 - Arrêt Mairie de Montrouge (sortie Beffroi)

En tram : T3 - Arrêt Porte d'Orléans

En bus : Lignes 68, 126, 128 - Arrêt Mairie de Montrouge

Par la route : Périphérique Porte d'Orléans/Port de Chatillon
Parking public sous la place

Informations :

Votre confirmation d'inscription vous sera envoyée par email. Chaque agent doit s'assurer de l'organisation et de la prise en charge de son déplacement et de son hébergement. La liste des hôtels et restaurants est à télécharger sur notre site.

Modes de règlement :

- Par virement (RIB sur la facture)
- Par chèque à l'ordre de Trilogie Santé - JFAS
- Paiement différé possible

Conditions d'annulation :

Aucun remboursement ne sera effectué après le 10 mai 2022. L'annulation doit être adressée par mail, courrier ou télécopie. Tout événement extérieur entravant le bon déroulement de cette journée ne donnera lieu à aucun remboursement.

Personne en situation de handicap

Informations auprès de la référente Handicap de Trilogie santé : c.fahber@trilogie-sante.com



Besoin d'aide ?

Ecrivez-nous

c.declercq@trilogie-sante.com

INSCRIPTION

Enregistrée sous le numéro 11 78 82157 78
auprès du préfet de la région Ile de France

Uniquement sur notre site :
www.trilogie-sante.com

Trilogie
santé

Qualopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été décernée au titre de la catégorie d'action suivante : action de formation

GROUPE
PROFESSION
SANTE

Une marque du Groupe Profession Santé
Le 1er groupe médias et services pour les professionnels de santé

8^{ème} édition
nationale

JOURNEES FRANCOPHONES DES AIDES-SOIGNANTS



Mardi 24 &
mercredi 25 mai 2022
Le Beffroi, MONTRouGE

PRE-PROGRAMME

L'exercice professionnel de l'Aide-soignant en 2022 : que dit le droit ?

« Comment donner du sens à sa pratique quotidienne et travailler en toute sécurité ? »

Programme proposé par :



Dominique Le PESTIPON

Objectifs

- **Actualiser** ses connaissances sur les notions de RESPONSABILITE »

- **Donner du sens** à sa pratique professionnelle en respectant ses compétences professionnelles

- **Savoir se situer** et être respecté au sein d'une équipe pluridisciplinaire

- **Concilier** les droits du malade et les droits des soignants

Avec le soutien de :

fnaas

Aide
soignant

infirmiers.com

MNH

Edito

La pandémie du COVID.19 a fortement perturbé notre système de santé et celui-ci a dû s'adapter, en urgence, dans l'intérêt des malades au détriment parfois du respect des fonctions de chacun des professionnels en exercice. L'évolution des parcours professionnels et de leur responsabilité est ainsi posée. De nombreuses questions sont évoquées quant à savoir les limites des exercices professionnels. Une mission parlementaire visant à faire évoluer les périmètres de compétences des professionnels de santé a d'ailleurs été réalisée et a rendu public un rapport en juillet 2021. Auparavant, une commission chargée de la réingénierie de la formation aide-soignante a abouti à l'arrêté du 10 juin 2021 (paru au Journal Officiel du 12 juin 2021) relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'Aide-Soignant. Il est écrit : « En tant que professionnel de santé, l'aide-soignant est habilité à dispenser des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et dans le cadre d'une responsabilité partagée ». Ce texte précise le référentiel d'activités, le référentiel de compétences. Le monde de la santé bouge et nous nous devons de suivre les enjeux professionnels sans oublier les aspects juridiques. En effet, il est normal de maîtriser les notions de RESPONSABILITE car il en va de la qualité des soins et de la sécurité des patients sans omettre sa propre sécurité professionnelle. La pratique des soins est un art difficile car singulier. La responsabilité juridique commence avec l'idée que c'est la loi qui s'impose. Si pour un soignant, l'acte de soin est une pratique naturelle pour soigner les gens, les aider à affronter la maladie, le traumatisme, traiter la douleur. Alors, le soin est « naturellement bon ». Pour un juriste, tout acte de soins est une

intrusion sur le corps humain et il faut un cadre juridique car notre corps nous appartient. Le nouveau programme de formation, mis en place dès septembre 2021, va changer la pratique. Qu'en est-il alors de la responsabilité de l'aide-soignant ?

L'objectif global de ces deux journées est de donner des repères juridiques clairs qui permettront à chaque aide-soignant de situer sa pratique quotidienne dans la légalité et dans la responsabilité et répondre ainsi à la question : « Comment donner du sens à sa pratique quotidienne et travailler en toute sécurité ? ».

Dominique Le Pestipon

PROGRAMME MARDI 24 MAI 2022

A partir de 8h00 **Accueil café**

9h00 - 9h10 **Mot d'ouverture**

9h10 - 9h30
**Conférence d'ouverture
Point sur la nouvelle réglementation
comme base de l'évolution du métier
Aide-Soignant**

Marine LAMARCHE, Chargée de mission sur l'exercice des aides-soignants et des infirmiers, Ministère des Solidarités et de la Santé, Paris

9h30 - 10h30
**L'aide-soignant et le droit, quel
chemin parcouru ? ou Que de chemin
parcouru ?**

Philippe CHARRE, Directeur des Soins chargé de la Direction de l'IFSI-IFAS du Groupement Hospitalier Portes de Provence à Montélimar
Contenu : historique de la profession en mentionnant les dates importantes et les avancées professionnelles qui font de l'aide-soignant actuel un professionnel de santé reconnu et indispensable à notre système de santé. Analyse du nouveau référentiel de formation.

10h30 - 11h00 **PAUSE-CAFÉ**

11h00 - 12h15
**Les bases du Droit dans le domaine
de la santé**

Me Caroline HUSSAR, Avocate spécialiste en droit de la santé, Clermont-Ferrand
Contenu : Art.16-3 du Code Civil ; nécessité médicale, l'arrêt Mercier rendu par la Cour de cassation en 1936 ; consentement, soins de qualité, Le décret de compétence et articles du Code de la santé publique, etc. ...

12h15 - 14h00 **DÉJEUNER LIBRE**

14h00 - 15h30
**La responsabilité,
une reconnaissance ?**

Pascal DIDELOT, Infirmier Cadre de Santé - Formateur - CHU Reims ; Doctorant en Droit - Université de Reims Champagne Ardenne - Centre de Recherche Droit et Territoire (EA 3312 - Ecole Doctorale SHS)
Contenu : l'organisation de la justice en France à travers les institutions (juridictions), les régimes de responsabilité (pénale, civile, administrative, ordinaire) ; notion des droits opposables ; etc. ...

15h30 - 16h00 **PAUSE-CAFÉ**

16h00 - 17h30
**Expériences internationales
L'exercice professionnel de l'aide-soignant en
2022: que dit le droit au Luxembourg ?**
Nelia DOS SANTOS et Sonia DE JESUS MARQUES, Aides-Soignantes, CH du Luxembourg
**L'exercice professionnel de l'aide-soignant en
2022: que dit le droit en Suisse ?**
Ako CHARDEY, Aide-Soignante et **Ludivine BOICHE-BROUILLARD**, Infirmière référente, Hôpitaux Universitaires de Genève, Suisse
Contenu : Comment donner du sens à sa pratique quotidienne et travailler en toute sécurité

PROGRAMME MERCREDI 25 MAI 2022

12h15 - 13h45 **DÉJEUNER LIBRE**

8h30 - 9h45
**Les droits, libertés et devoirs des
patients**

Jérôme FISMAN, Responsable juridique, Lille
Contenu : la qualité des soins, la protection de la vie, l'information et le consentement, le secret professionnel, le respect de l'intimité, le respect des liens familiaux et sociaux, la liberté d'aller et venir, la liberté de religion et le respect de la laïcité, le respect du règlement intérieur, etc...

9h45 - 10h15 **PAUSE-CAFÉ**

10h15 - 11h30
**Les droits et devoirs de
l'aide-soignant**

Guillaume GONTARD, Président de la Fédération Nationale des Associations d'Aides-Soignant (FNAAS), Montpellier
Contenu : les droits du personnel (la liberté d'opinion et égalité des sexes, la liberté d'expression, le droit à la participation, le droit de grève, le droit à un dossier individuel, le droit à une protection dans l'exercice des fonctions, le droit à des conditions d'hygiène et de sécurité, le droit à la formation professionnelle, etc. . .) et les obligations vis-à-vis du service public et des patients (le secret professionnel, la discrétion professionnelle, l'obligation d'information du public, l'exécution du travail dans le cadre légal, l'obligation professionnelle de se consacrer totalement à sa fonction, etc...).

11h30 - 11h45
**Remis du Trophée du Poster
plébiscité par les participants**

11h45 - 12h15
Actualités professionnelles
Intervention de la FNAAS : son rôle et ses missions

13h45 - 15h00
**La responsabilité et le travail en
équipe**

Germain DECROIX, Juriste expert MACSF, Villejuif
Contenu : le concept d'équipe, les documents reflétant le concept d'équipe, la notion de partenariat, la notion de subordination, la notion de délégation, la notion de collaboration, la notion de rôle prescrit, la notion de responsabilité partagée, la notion de zone(s) de responsabilité, etc. . .

15h00 - 16h30
**Expérience nationale
Vivre au sein d'un service après une plainte de
patient avérée pour maltraitance**
Sandrine MANNEQUIN, Aide-Soignante, Centre de Réadaptation de Coubert

16h30
Clôture des journées

